

Pour défendre la voie professionnelle ! Votez CGT

Lycée Professionnel Spécial rentrée

La conférence sociale, qui s'est déroulée début juillet 2014, avait à son ordre du jour la voie professionnelle et plus précisément, et donc beaucoup plus inquiétant, le développement de l'apprentissage au détriment de la voie professionnelle sous statut scolaire. La mixité des publics est plus que jamais à l'ordre du jour, l'apprentissage étant considéré comme un outil performant contre le décrochage scolaire..., ce qui non seulement reste à prouver mais démontre aussi un mépris certain pour les enseignants de la voie professionnelle !

Pour la CGT Educ'action, c'est inacceptable !

Tout comme est inacceptable la position du Ministère de l'Education nationale présentée lors de l'audience de la CGT Educ'action le 5 septembre.

La conférence sociale a aussi discuté d'une refonte en profondeur des Commissions Professionnelles Consultatives (CPC) qui pourrait faire perdre le caractère national des diplômes dans une seule logique d'employabilité, à travers les simples compétences. **Déjà largement mise à mal par la réforme du bac pro 3 ans, les Contrôles en Cours de Formation (CCF), la régionalisation rampante..., la voie professionnelle se retrouve de plus en plus en danger même d'existence !**

Plus globalement, cette conférence sociale n'aura servi au gouvernement qu'à mettre en musique son pacte d'austérité ! Austérité que nos salaires subissent depuis 4 ans par un gel, qui devrait durer jusqu'en 2017 !

L'austérité se voit aussi dans le peu de titularisations du plan Sauvadet, alors que les promesses étaient tout autres ! Rappelons que les disciplines professionnelles sont particulièrement concernées par la précarité et force est de constater que cet état de fait va demeurer. Pour nombre de collègues ayant tout de même réussi à être stagiaires, lauréats des concours réservés, l'affectation se

fait en dehors de leur académie, et ceci contrairement aux promesses et alors que leurs académies d'origine doivent parfois embaucher de nouveaux contractuels !



Sommaire :

p.2

- Régionalisation : attention danger !
- Définition des diplômes : les CPC menacées ?

p.3

- CCF : c'est toujours non
- Apprentissage

p.4

- La CGT Educ'action revendiquée
- Bulletin d'adhésion

Tout cela alors que nos conditions de travail ne cessent de se détériorer. Nos élèves pâtissent largement de cette dégradation impactant aussi leurs conditions d'études.

Il faut stopper cette spirale ! Lors des élections professionnelles (27 novembre au 4 décembre 2014), il sera donc nécessaire de renforcer la CGT Educ'action. Garantir la représentativité de la CGT Educ'action, c'est permettre de faire entendre la voix des personnels, c'est renforcer le rapport de force en faveur d'un syndicalisme revendicatif et de lutte.

Régionalisation : attention danger !

Dans la droite ligne de la politique ultra-libérale, mise en place depuis 2012, sous couvert de favoriser le redressement productif et l'insertion des jeunes, le gouvernement poursuit la déconstruction du système de l'enseignement professionnel sous statut scolaire (créé dans les années 50).

C'est ainsi que la circulaire de rentrée publiée au BO en mai 2014 consacre à la fois les campus des métiers et des qualifications (CMQ) et le développement de l'apprentissage dans les EPLE.

• **La politique que le gouvernement prône** va complètement dans le sens de la mixité des parcours et des publics dans les établissements sous de nombreux prétextes, tous plus fallacieux les uns que les autres.

• **L'étude des mesures qu'il préconise** va surtout dans le sens d'une dérégulation totale des contenus et des cursus de formation répondant ainsi aux souhaits du patronat et des Régions dont il a confirmé l'entière responsabilité en matière de formation professionnelle dans la loi du 5 mars sur la formation professionnelle.

• **Les objectifs affichés et les motifs invoqués** masquent difficilement les effets néfastes de cette politique tant pour les jeunes que pour les personnels dans les LP. La mutualisation et la modularisation vont parachever le travail de sape des conventions col-

lectives et du caractère national des diplômes, eux-mêmes aujourd'hui largement attaqués.

• **Le développement de l'apprentissage comme voie d'excellence** n'a pour seul but que d'affirmer le rôle de l'entreprise dans l'éducation et permettre ainsi de satisfaire les exigences



du patronat qui veut reprendre la main sur les qualifications sans cependant en assumer la charge financière.

C'est ainsi que, dans les différentes instances, sans aucun complexe la voix patronale s'élève contre la lourdeur du système de validation des diplômes et leur trop grande spécialisation. Elle réclame ainsi une remise à plat de l'ensemble de l'offre des

diplômes nationaux qu'elle estime trop nombreux et trop spécialisés.

La révision de la nomenclature des diplômes est en route et ne doutons pas que la réflexion menée dans ce cadre conduira la France à s'adapter, dans le même temps, aux exigences européennes.

Et comme cela ne suffit pas encore, favoriser la création de certificats de qualification professionnelle (CQP) en lieu et place des diplômes.

Les dernières instances mises en place par le gouvernement font la part belle au patronat jusque dans les discussions sur les référentiels de formation où les compétences remplacent désormais les savoirs et savoir-faire.

Et tout cela à l'échelon régional du territoire au prétexte de vouloir agir ensemble pour l'emploi dans la proximité, dans le but essentiellement de réduire les coûts de la formation et de les reporter sur les budgets des collectivités territoriales !

Définition des diplômes : les CPC menacées ?

Le MEDEF ne cache pas son ambition, il veut reprendre totalement la main sur la formation professionnelle et notamment sur les diplômes de la voie professionnelle. Aujourd'hui ce sont les Commissions Professionnelles Consultatives (CPC), dont le fonctionnement est assuré par le ministère de l'Education, qui sont en charge de définir les changements des référentiels d'activité professionnelle des diplômes (CAP, Bac pro, BTS) ou la création de nouvelles spécialités lorsque le besoin s'en fait sentir.

Les propositions faites par les CPC sont examinées au niveau du Conseil Supérieur de l'Education (CSE) et de la Formation Interprofessionnelle (FIP) qui chapote les 16 CPC (Métallurgie, Bâtiment travaux publics, Services administratifs et financiers...). Dans les CPC siègent les représentants du ministère, ceux des salarié-e-s dont, évidemment la CGT, les organisations syndicales de l'Education, dont la CGT Educ'action, et les représentants des organisations patronales.

Pour le MEDEF c'est beaucoup trop contraignant, pas assez flexible. Il ne peut pas décider tout seul ! Il veut donc s'attaquer à ce système et casser les diplômes nationaux dont le ministère de l'Education a, lui seul, l'autorité de validation. Le patronat préfère mettre en place plus de CQP, étroitement liés à l'employabilité immédiate dans les entreprises, et dont il aurait la responsabilité. La conférence sociale des 8 et 9 juillet n'a fait que confirmer la volonté du patronat et malheureusement aussi du gouvernement à aller dans cette voie. **Ne nous trompons pas, il s'agit d'un enjeu majeur, celui de la défense de la formation professionnelle initiale et continue et de la reconnaissance des qualifications. Encore une raison de plus pour voter CGT lors des élections professionnelles du 27 novembre au 4 décembre !**

CCF : c'est toujours non

Au mois de mai, la circulaire ministérielle pour la rentrée 2014 annonçait un « allègement » dans l'organisation des CCF. Mais, à ce jour, aucune précision concrète sur les modalités du CCF, dont la circulaire dit qu'ils seront « aménagés afin de réduire le temps qui leur est consacré », n'était donnée.

Pourtant durant l'année scolaire 2013/2014 le ministère avait réuni, à trois reprises, les organisations syndicales nationales et il devait faire des propositions. Alors que la situation ne cesse de se dégrader, le ministère joue-t-il la montre en retardant sans cesse la mise en place d'une nouvelle réglementation des examens de la voie professionnelle ? Une large majorité d'organisations avec la CGT

Educ'action la réclame. L'attitude du ministère est inadmissible.

Lors du 8^e congrès national de la CGT Educ'action, les délégué-e-s ont réaffirmé que le maintien du caractère national des diplômes était incompatible avec l'organisation des CCF pour le baccalauréat professionnel. La désorganisation qui en découle et la détérioration des conditions de travail qui l'accompagne ne doivent plus durer, le ministère doit l'entendre.

Si l'on constate, pour la session de 2014, une augmentation de la réussite des candidats au baccalauréat professionnel cela ne doit pas masquer une réalité moins réjouissante. Les CCF permettent certes d'afficher des taux de réussite, mais ils ne pourront pas palier les difficultés pédagogiques

inévitables pour celles et ceux qui entreront en BTS à cette rentrée.

Les résultats de la consultation faite par le ministère sur les CCF sont sans appel : pour les enseignants, c'est non !

Bac Pro Gestion Administration

Les organisations syndicales ont été reçues, le 5 septembre, pour la troisième fois au ministère de l'Education nationale.

La CGT Educ'action a dénoncé la situation catastrophique du Bac pro GA pour le élèves et les enseignants et les attermolements du ministère.

Voir le compte-rendu détaillé de la réunion sur notre site : www.unsen.cgt.fr

Apprentissage

Fidèle à la ligne politique qu'il s'est fixée, le gouvernement a mis au centre des débats de la conférence sociale de juillet, la question de l'apprentissage et de l'insertion des jeunes. Atteindre 500 000 apprentis en 2017 reste l'objectif affiché et prioritaire dans le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi.

Ce faisant, le gouvernement persiste dans sa politique du chiffre, laissant supposer que le remède au chômage des jeunes serait la formation par apprentissage. C'est juste oublier que le capitalisme est la cause première de la crise !

• **Il fait donc des propositions** dont on trouve des traces dans la circulaire de rentrée (annexe 7) où il préconise l'élargissement de l'offre de formation par apprentissage dans les EPLE pour parvenir à une augmentation des effectifs de 50 % d'ici 2017, soit 20 000 apprentis supplémentaires dans les EPLE.

En fait, les actions pour y parvenir mettent au cœur du système, la mixité des parcours et des publics, véritable cheval de Troie, pour déstructurer l'enseignement professionnel sous statut scolaire.

A grand renfort d'euros issus des fonds européens, le gouvernement se propose de financer des projets qui devront permettre de « lever les freins

que rencontrent les jeunes pour accéder à l'alternance ».

• **Dès septembre**, une campagne de communication pour l'apprentissage est prévue par l'Etat.

Les mesures annoncées par le gouvernement pour atteindre les objectifs

reprennent un grand nombre des recommandations formulées dans un rapport publié par les Inspections Générales (rapport n° 2013-145R / IGA n° 14-013/13-122/01 / IGAENR - IGEN n° 2014-006), auxquelles les ministères avaient confié la mission de réfléchir

aux freins non financiers au développement de l'apprentissage.

Ce rapport met en avant 3 pistes essentielles qui concernent l'orienta-

tion, la revalorisation de l'apprentissage au sein de l'Education nationale, l'obligation de découverte de cette voie par tous les collégiens.

Ce plan de relance est en totale contradiction avec les repères que nous avons votés en mai dernier

lors du congrès de Seignosse et ne répond à aucune de nos revendications.

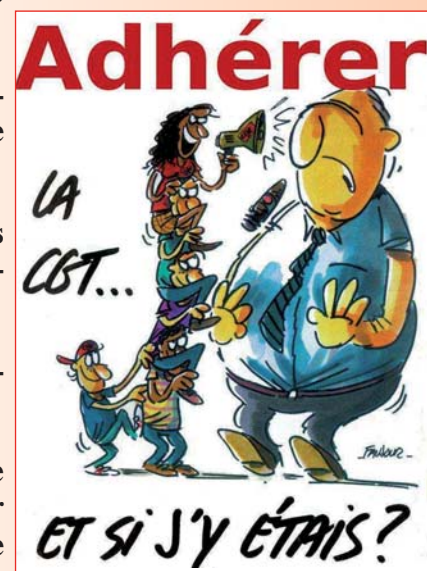
Il s'agira d'être combattifs pour empêcher la destruction de la voie professionnelle dans l'Education nationale, mais aussi empêcher la mise en place de la conception ultra-libérale de l'employabilité au détriment de la qualification professionnelle

reconnue par un diplôme.



La CGT Educ'action revendique !

- ➔ La CGT Educ'action revendique l'abandon des CCF. La CGT Educ'action demande par ailleurs une réflexion sur les modalités de contrôle continu en CAP.
- ➔ L'orientation en fin de 3^e, vers la voie professionnelle, doit résulter d'un choix libre et réfléchi entre une formation diplômante et qualifiante de niveau V, comme première étape, ou une formation diplômante et qualifiante de niveau IV. Dans le cadre de la diversification des parcours des bacs pro en 3 ou 4 ans, la CGT Educ'action revendique la possibilité d'un passage par les sections de BEP. Elle exige donc la réouverture de sections de BEP. Le CAP doit lui être revalorisé pour une vraie insertion professionnelle d'une part, et un tremplin possible vers une qualification de niveau IV d'autre part.
- ➔ La CGT Educ'action revendique le retour à des grilles horaires hebdomadaires avec les dédoublements nécessaires.
- ➔ La CGT Educ'action revendique la réduction des PFMP au bénéfice des heures d'enseignement.
- ➔ La formation initiale sous statut scolaire doit rester au sein de l'Education nationale. La CGT Educ'action combat l'attribution aux Régions de l'élaboration de la carte de formation et de l'ensemble des moyens.
- ➔ L'apprentissage est une voie de formation discriminatoire et inégalitaire mais elle reste privilégiée. Elle ne doit pas être en concurrence avec la formation sous statut scolaire.
- ➔ La CGT Educ'action se prononce pour une amélioration des CPC et contre l'intervention du patronat dans les contenus de formation et qualification.
- ➔ La CGT Educ'action s'oppose aux lycées des métiers et aux campus des métiers et des qualifications.
- ➔ Concernant les non-titulaires, la CGT Educ'action revendique leur titularisation sans condition de concours ni de nationalité. Pour celles et ceux qui sont lauréats des concours réservés, elle demande que leur ancienneté comme contractuel-le soit prise en compte dans le barème des mutations et que le calibrage des postes créés dans les académies permette une réelle prise en compte des besoins.



4 p. Ens. Pro
sept. 2014

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : me syndiquer prendre contact

Nom.....Prénom.....

Adresse personnelle.....

Code postal.....Commune.....

Grade ou corps.....Discipline.....

Etablissement.....

Code postal.....Commune.....

Tél.....Mél.....

CGT Educ'ation - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex - Tél. : 01 55 82 76 55- e-mail : unsen@ferc.cgt.fr